



Objectifs

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de

- Identifier les risques de redressement URSSAF
- Anticiper et éviter les redressements
- Préparer le jour J

Programme

Appréhender le contrôle Urssaf

- L'objet du contrôle URSSAF
- La transversalité du contrôle
- La procédure : Avis de passage, déroulement du contrôle, issue du contrôle

Raisonner « approche risques »

- Les 4 principaux risques de redressement
- Focus sur différentes thématiques
- Les points de vigilance et les contrôles à effectuer

Préparer le jour J

- Préparer les documents et l'entretien préalable
- Déterminer le rôle de chacun
- Accueillir l'inspecteur avec bienveillance

Réagir suite à un contrôle URSSAF

- Prendre connaissance de la lettre d'observations et de ses effets
- Préparer l'éventuelle contestation auprès de l'inspecteur
- Appréhender les autres voies de recours possibles.



Gestionnaire de paye
Responsable paye
Comptable, Expert-comptable



Collaborateurs
expérimentés



1 jour soit 7 heures



En classe virtuelle



Julie VILLEFRANQUE
Responsable paye
pendant 15 ans
Formatrice certifiée et
passionnée



Carole ROYER
Ancienne inspectrice
URSSAF
Spécialiste Paie et rh

Modalités pédagogiques et moyens d'évaluation

Formation interentreprise de 5 à 12 participants en classe virtuelle

Alternance d'exposés et d'exercices, de jeux et de cas pratiques

Echanges entre participants

Quizz et QCM d'évaluation et validation des connaissances acquises

Remise d'une attestation de formation

Accessibilité

Modalité et délai d'accès : 15 jours minimum avant la formation pour la demande de prise en charge

Adaptation possible en fonction du type de handicap (nous prévenir au moins 15 j avant le lancement)

Entreprise

Raison sociale
 SIRET APE/NAF
 Adresse
 Responsable formation
 ① @

Participants

	Nom	Prénom	Fonction	N° de téléphone	Mail
①					
②					
③					

Formation

Formation
 Dates Durée heures
 Nature de la formation Développement des compétences
 Autre :

Facturation

Tarif unitaire	Nb participants	Total HT	TVA 20%	Total TTC

Paiement par virement à l'ordre de E ZEN PAYE

- Paiement par l'OPCO dans le cadre d'un accord de subrogation
 Paiement direct par l'entreprise (à réception de la facture)

Date , signature et cachet de l'entreprise

Bulletin d'inscription à retourner
par mail

contact@e-zen-paye.fr

Le client reconnaît avoir pris connaissances des conditions générales de vente.

Données personnelles

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant ayant été collectées par E ZEN PAYE.

Pour exercer ce droit, il vous suffit d'adresser un courrier postal.

Les données personnelles vous concernant, recueillies par l'intermédiaire de ce bulletin d'inscription sont utilisées par E ZEN PAYE uniquement dans le cadre de la mise en oeuvre des services liés à votre inscription et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.

J'accepte ces conditions.

E-ZEN PAYE

Conditions générales de vente

OBJET

Les présentes conditions de vente s'appliquent à toute l'Offre d'E ZEN PAYE destinée à tout client.

Le fait de signer le bulletin d'inscription à une formation implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente. Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations suffisantes de la part d'E ZEN PAYE lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'Offre E ZEN PAYE à ses besoins.

INFORMATIONS SUR LES FORMATIONS

Lieu de formation : Elle est réalisée dans les locaux mis à disposition par E ZEN PAYE ou par le Client lorsqu'il s'agit de formation Intra, ou à distance.

Nombre de participants : 3 à 12 participants maximum par session.

Méthode pédagogique : Exposés, études de cas, exercices, jeux, discussions, vidéo, support écrit,

Cette liste n'est pas limitative.

VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation de présence est délivrée au stagiaire à l'issue de la formation et selon la feuille d'émargement. Une grille d'évaluation est remise au formateur à la fin de la session par le stagiaire. Ce questionnaire permet de mesurer le niveau de satisfaction des stagiaires sur le déroulement et le contenu de la formation.

Un questionnaire d'évaluation est adressé au stagiaire 60 jours après la formation afin de recueillir son appréciation « à froid » et mesurer l'impact de la formation sur les pratiques du stagiaire.

INSCRIPTIONS

L'inscription se fait par l'envoi d'un bulletin d'inscription dûment rempli et signé par l'employeur.

E ZEN PAYE offre la possibilité de remplacer un participant par un autre participant ayant le même profil, ou les mêmes besoins en formation et disponible aux dates indiquées jusqu'à 10 (dix) jours calendaires avant le début prévu de la formation.

ANNULATION

Annulation à l'initiative du Client

Le client peut annuler sa participation sans frais, jusqu'à 30 jours avant le 1er jour de stage. Le client s'engage au versement d'une somme équivalente à 60 % du montant du prix de la formation à titre de dédommagement pour toute annulation dans un délai de 29 jours avant la date de démarrage de la prestation de formation.

En cas d'absence ou d'annulation à compter du début de la formation le versement s'élèvera à 100% du prix de la formation.

Annulation à l'initiative d'E ZEN PAYE

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la formation, E ZEN PAYE se réserve la possibilité d'annuler la formation au plus tard 20 jours avant la date prévue et ce, sans indemnité à verser au Client. L'inscription est reportée sur une session ultérieure. Toute somme versée pour les frais d'inscription est retournée intégralement si le client ne reporte pas son inscription.

Force majeure

E ZEN PAYE ne pourra être tenu responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un formateur ou animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à E ZEN PAYE, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, l'interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable d'E ZEN PAYE.

CONDITIONS FINANCIERES

Les règlements sont effectués par le Client, au plus tard dans le délai de 30 (trente) jours à compter de la date de la facture, par chèque ou par virement.

PROPRIETE INTELLECTUELLE ET CONFIDENTIALITE

E ZEN PAYE est titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations proposées à ses Clients. A cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique,...) utilisés par E ZEN PAYE pour assurer les formations, demeurent la propriété exclusive d'E ZEN PAYE. A ce titre, sans accord exprès formel d'E ZEN PAYE, ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée. En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel inscrit à la formation et engage sa responsabilité sur le fondement du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication de contenus non autorisés. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations en ce compris, le soutien de formation, sont strictement interdites, et ce, quels que soient le procédé et le support utilisés.

En contrepartie du paiement du prix correspondant, les modules de formation font l'objet d'un droit d'utilisation personnel, non cessible. E ZEN PAYE demeure propriétaire de ses outils, contenus, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations pour le Client. L'utilisation des documents remis lors des formations est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957.

E ZEN PAYE se réserve le droit de sous-traiter tout ou partie des prestations proposées dans ses offres.

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelque que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du Contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du Contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition de formation transmise par E ZEN PAYE au Client. E ZEN PAYE s'engage à ne pas communiquer à des tiers les informations transmises par le Client.

Le Client accepte d'être cité par E ZEN PAYE comme client de ses offres de services, aux frais d'E ZEN PAYE. E ZEN PAYE peut mentionner le nom du Client, objet du Contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Le Client s'engage à informer chaque stagiaire que les données collectées sont traitées informatiquement à des fins d'amélioration de l'Offre E ZEN PAYE et du suivi de la validation de la formation opérée conformément au Contrat et le suivi des acquis de formation.

Conformément à la loi en vigueur, le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données le concernant et qu'à cette fin, une demande précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée à E ZEN PAYE.

Le Client est responsable de la conservation et de la confidentialité de toutes les données qui concernent le stagiaire et auxquelles il aura eu accès. E ZEN PAYE conservera, pour sa part, les données pédagogiques liées à la formation.

DROIT APPLICABLE – ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Les présentes conditions sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et E ZEN PAYE à l'occasion de l'exécution du Contrat/Convention de formation, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du Tribunal de Commerce de Castres.

Date et signature et cachet du Client